

Compte rendu de l'atelier Citoyenneté et participation Agenda 21 du Sud-Gironde

13 mars 2006-Pompéjac-20H00

➤ Participants :

Mme Isabelle DEXPERT, Melle Juliette BROUAT, M. Frédéric FAUX, M. Marc Alexis MORELLE, M. Jean Pierre BLIQUY, M. Georges BERNARD, M. André LAURENT, Mme Danielle MOREAU, Mme Isaline BOUIX.

Mme DEXPERT accueille les participants et propose de reprendre les éléments de l'atelier précédent synthétisés au sein d'un document de travail et complétés par des éléments issus des autres ateliers qui relèvent de cette thématique de la citoyenneté.

Les enjeux proposés pour la citoyenneté-participation sont doubles :

1. Sensibiliser, responsabiliser et former des publics cibles à la conscience éco-citoyenne,
2. Organiser la participation et l'évaluation dans le cadre de l'Agenda 21.

La déclinaison des orientations, des objectifs opérationnels et des actions possibles pour chacun de ces enjeux est reprise à partir du document de travail.

⇒ Synthèse des échanges :

Des questions sont soulevées concernant la cohérence de l'action entre l'Agenda 21 du Pays et celui de la Communauté de Communes de Villandraut.

La volonté de choisir les mêmes thématiques de travail pour l'Agenda 21 du Pays et celui de la Communauté de Communes de Villandraut a été faite dans le but d'avoir des actions en cohérence les unes avec les autres.

* S'appuyer sur les médias pour toucher les publics en créant une télévision locale.

Les causes identifiées de non-participation ou de faible participation à la vie de la cité par la population proviennent de l'individualisme prégnant dans notre société mais pas seulement, l'immobilisme lié à la culture télévisuelle joue également un rôle.

A partir de là deux propositions sont suggérées :

- organiser une journée sans télé en proposant en parallèle des activités d'animations extérieures créatrices de lien social,
- ou se servir de la télé comme outil de communication au service de la citoyenneté en créant notre TV locale via Internet.

Si on explore cette seconde proposition, cet outil serait un formidable moyen de toucher le plus grand nombre et pourrait permettre de concevoir nos propres programmes et documentaires. La diffusion de l'information serait certainement plus efficace via ce type d'outil dans une société où l'image et les nouvelles technologies jouent un rôle de plus en plus important. La télévision, l'Internet et la vidéo sont certainement les supports de communications les plus appropriés et sont amenés à se développer. Il s'agit donc de réfléchir aux opportunités que peuvent nous fournir ces outils dans le cadre de l'Agenda 21.

*** Recréer des espaces de communication dans des lieux où le public est amené à circuler.**

Des conférences débats et l'organisation de réunions de l'Agenda 21 dans des cercles ou des lieux autres que ceux institutionnels pourraient susciter des rencontres de publics qui ne sont pas nécessairement initiés au développement durable.

Cette proposition amène à réfléchir à deux manifestations qui vont avoir lieu prochainement :

- la foire des cultures à Captieux où une réflexion est en cours pour valoriser et communiquer sur l'Agenda 21 du Pays des Landes de Gascogne. Cette manifestation ayant une forte thématique sur la citoyenneté pourrait être un temps de communication (stand du Pays des Landes de Gascogne et présentation de l'Agenda 21, projet de projection au cinéma d'un film ayant une approche sur le développement durable, par exemple « les biens communs » qui pourrait être suivi d'un temps de débat...).
- La semaine du développement durable du 28 mai au 4 juin qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser le public au développement durable de manière pédagogique et incitative. Des associations et acteurs du territoire projettent des animations lors de cette semaine, le rôle du Pays serait de coordonner et de communiquer sur ces actions via une programmation diffusée aux principaux acteurs du territoire. Il pourrait être intéressant de diffuser des films axés sur ce thème dans les cinémas de Captieux et de Bazas par exemple, d'inciter les centres de loisirs vers une action spécifique le mercredi 31 mai...

*** La mobilisation citoyenne aujourd'hui : quels impacts et quels sont les rôles de chacun ?**

Un constat est fait sur la perte du rôle des associations vers des actions militantes ou citoyennes. Syndicats et associations ont du mal à fédérer de nouvelles adhésions.

Pourtant des manifestations de mobilisation sont encore fructueuses avec notamment l'exemple de la LGV en Sud Gironde.

Les ateliers de l'Agenda 21 peuvent-ils impulser des prises de consciences citoyennes et se mobiliser sur des projets type LGV?

Dans le cadre de l'Agenda 21, un effort d'information et de vulgarisation sur les gros projets d'aménagement peut être fait auprès des citoyens et des acteurs du territoire mais le rôle de l'Agenda 21 n'est pas d'être un contre pouvoir sur ce type de projets d'échelle nationale et pas locale.

*** Des partenariats à créer avec les structures publiques dédiées aux enfants et avec l'Education Nationale.**

Concernant le volet de sensibilisation vers les publics jeunes et enfants, des expérimentations ont eu lieu sur d'autres territoires en sollicitant les proviseurs ou directeurs avec des projets ludiques, interactifs. L'enjeu est de créer des partenariats avec les directeurs de ces structures pour intervenir dans les classes.

Il est rappelé que les actions peuvent également toucher ces publics via les centres de loisirs qui sont des structures gérées par les Communautés de Communes ou les municipalités.

Différentes thématiques pourront être travaillées : sensibilisation à l'écocitoyenneté, thème de l'eau, des déchets...

*** Former les acteurs de l'Agenda 21 afin de relayer la communication éco-citoyenne.**

Inciter à la formation des acteurs permettrait de bien communiquer autour de l'Agenda 21. Le constat est le suivant : les participants aux ateliers de l'Agenda 21 qu'ils soient élus, citoyens ou associatifs sont déjà plus ou moins initiés aux principes du développement durable. Comment avoir une action plus large vers le grand public et toucher et intéresser des personnes qui ne connaissent pas ce concept ?.

Elus et participants aux ateliers pourraient avoir un engagement commun d'être personnes relais. Un exemple de participation citoyenne serait de créer un binôme élu/citoyen qui serait chargé de diffuser l'information via, par exemple, des plaquettes portant sur des thèmes éco-citoyens. La répartition des tâches permettrait de toucher différents acteurs : les conseils municipaux, les employés de mairies, les associations diverses, les parents d'élèves.... Ce système relevant du « bouche à oreille » avec des supports adaptés paraît être un moyen efficace d'engager la discussion et l'intérêt vers des acteurs non initiés. Mais pour qu'il soit réellement et efficacement mis en œuvre, des formations courtes semblent nécessaires. Elles viseraient à responsabiliser les élus et créer un langage commun sur les enjeux de cette sensibilisation et sur les principes du développement durable.